



US LA RICHE TENNIS DE TABLE

Gymnase Paul Bert
Rue Paul Bert
37520 LA RICHE

7^{ème} TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE Samedi 28 octobre 2023 Dimanche 29 octobre 2023

L'US La Riche Tennis De Table organise son 6^{ème} TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera le samedi 28 octobre et dimanche 29 octobre 2023 dans le gymnase Paul Bert, Rue Paul Bert à La Riche. Ce tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 1^{er} : Le tournoi se déroulera sur 16 tables et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T de la ligue du Centre.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Le Samedi 28 octobre 2023

Ouverture de la salle à partir de 12 heures.

Pointage 30 minutes avant chaque tableau .

Tableau 1	: Du classement 500 au classement 599	13h00
Tableau 2	: Du classement 500 au classement 999	13h30
Tableau 3	: Uniquement classement 500	14h00
Tableau 4	: Du classement 500 au classement 699	14h30
Tableau 5	: Du classement 500 au classement 1199	15h30
Tableau 6	: Double -2200 points	16h30

Le dimanche 29 avril 2023
Ouverture de la salle à partir de 8 heures.
Pointage 30 minutes avant chaque tableau.

Tableau 7	: Du classement 500 au classement 899	9 h 00
Tableau 8	: Du classement 1100 au classement 1599	9 h 30
Tableau 9	: Du classement 500 au classement 1299	10 h 00
Tableau 10	: Dames tous classement	10 h 30
Tableau 11	: Du classement 500 au classement 1099	11 h 00
Tableau 12	: Du classement 500 au classement 1499	12 h 00
Tableau 13	: Du classement 500 au classement 799	12 h 30
Tableau 14	: Poussins-Benjamins-Minimes inférieur à 899	13 h 00
Tableau 15	: du classement 500 au classement 1399	14 h 00
Tableau 16	: Doubles	14 h 30

(Total des points inférieurs à 2800) – Clubs indifférents
non admis les jeunes faisant le tableau 14.

L'US La Riche Tennis De Table, club organisateur, en accord avec Monsieur Frédéric MARTINEAU, juge-arbitre du tournoi et Thierry DESMEE Président du club, se réservent les droits :

- D'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 8
- D'annuler une inscription de toute personne en retard au pointage
- D'arrêter et bloquer les inscriptions d'un ou plusieurs tableaux, si le nombre de participants excède les capacités de la tranche horaire.

Article 3 :

Pour le samedi, chaque joueur et joueuse peut participer à 2 tableaux simples maximum et au double

Pour le dimanche, chaque joueur et joueuse peut participer à 3 tableaux simples maximum et au double

Article 4 : En ce qui concerne le classement des joueurs et des joueuses, le classement officiel sera celui paru en septembre 2023 et valable pour la première phase de la saison sportive 2023-2024 phase 1.

Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en respect du classement inscrit sur leur licence.

Article 5 : Pour les tableaux du samedi, y compris le tableau de doubles, se dérouleront par poule de 3 ou 4. Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Pour les tableaux du dimanche, y compris le tableau de doubles, se dérouleront par poule de 3 ou 4.

Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches.

Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Les balles plastiques (homologuées) seront fournies par les joueurs.

La tenue sportive est exigée (le bermuda ne sera pas admis).

Article 6 : Un joueur éliminé sera tenu d'arbitrer une partie du tour suivant.

Les joueurs ne se soumettant pas à cette obligation seront alors éliminés des tableaux dans lesquels ils seraient encore qualifiés, sur simple décision du juge arbitre.

Article 7 : De nombreux prix en bons ou espèces ou ainsi que des lots récompenseront l'ensemble des tableaux.

Le total des dotations distribué s'élève à 1020 € en lot, bons ou espèces

Tableaux	Total des récompense en lot, bon ou espèces	Vainqueur	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Tableau 1 - (Clst 500 à 699)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 2 - (Clst 500 à 999)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 3 – Clst 500 uniquement	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 4 - (Clst 500 à 699)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 5 - (Clst 500 à 1199)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 6 - Doubles -2200 pts	80	40 euros	30 euros	20 euros
Tableau 7 - (Clst 500 à 899)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 8 - (Clst 1100 à 1599)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 9 - (Clst 500 à 1299)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 10 - (Dames Toutes Série)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 11 - (Clst 500 à 1099)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 12 - (Clst 500 à 1499)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 13 - (Clst 500 à 799)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 14 - poussins-benjamins-minimes	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 15 - (Clst 500 à 1399)	60	30 euros	20 euros	10 euros
Tableau 16 - Doubles -2800 pts	80	40 euros	30 euros	20 euros

Pour le tableau double, le prix s'entend pour l'équipe

Un(e) joueur (euse) absent(e) à la remise des récompenses renonce à percevoir son lot. En cas de participation inférieur à 10 joueurs par tableau simple ou 9 joueurs pour les tableaux doubles, la dotation sera réduite de moitié.

Article 8 : Les droits d'engagement (variables selon les tableaux choisis) sont fixés à :

Tableau 1 à 5	6 euros
Tableau 6 et 16 (Doubles)	5 euros par joueur
Tableau 7 à 15 sauf 10	6 euros
Tableau 10 (Dames)	5 euros

- Pour les doubles : inscription des équipes sur place, en ligne ou par SMS, et/ou possibilité de s'inscrire avec X, sous réserve d'accepter l'équipe que le Juge Arbitre aura constituée.

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le Vendredi 27 octobre 2023 pour les tableaux du samedi et le samedi 28 octobre 2023 pour les tableaux du dimanche à :



M. Thierry Desmée
Président du Tournoi Régional de La Riche



07-80-59-22-11

E-mail : usttlariche@outlook.fr

Ou sur le site du club:

<https://sites.google.com/site/uslrtdt/tournoi2023>

Les inscriptions par mail sont possibles jusqu'au **Vendredi 27 octobre 2023 à 20 h00 pour les tableaux 1 à 6.**

Les inscriptions par mail sont possibles jusqu'au **Samedi 28 octobre 2023 à 20 h00 pour les tableaux 7 à 16.**

Des informations complémentaires sont disponibles en prenant contact avec le Président du tournoi par mail, téléphone ou SMS

Article 9 : Le tirage au sort aura lieu, sous le contrôle du Juge Arbitre, le vendredi 27 octobre 2023 à partir de 20 h00 pour les tableaux du samedi , le samedi 28 octobre 2023 à partir de 20 h00 pour les tableaux du dimanche, au gymnase Paul BERT, Rue Paul Bert, à La Riche.

Article 10 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi.

Article 11 : La présentation de la licence sera exigée par le juge-arbitre.

La validité de celle-ci sera déterminée en respect du règlement fédéral :

Règlements sportifs 2022- titre 1, chapitre 1, article 1

Règlement médical 2022- chapitre 3, article 9

Article 12 : Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. sous le n°

Article 13 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. L'association de l'US La Riche décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou en cas d'accident pouvant survenir lors du tournoi.